

Luc MAZARS

Avocat au barreau du Lot

ART QUERCUS
Le Verdier
46160 CAJARC

Cahors, le 17 janvier 2025

FACTURE N° 25007

Libellé	Montant HT	TVA (20 %)
- Consultation écrite	150,00 €	30,00 €
TOTAL	150,00 €	30,00 €
TOTAL A REGLER TTC	180,00 €	

PAIEMENT COMPTANT A RECEPTION
N° D'IDENTIFICATION TVA : FR21829716372

POUR REGLER PAR VIREMENT :

LA BANQUE POSTALE
IBAN : FR17 2004 1010 1616
8244 0F03 797
Code BIC : PSSTFRPPTOU

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-10 du code de commerce, tout retard de règlement supérieur à trente jours rend de plein droit exigibles des pénalités de retard dont le taux d'intérêt est égal au taux directeur semestriel de la Banque centrale européenne majoré de 10 points, ainsi que vis-à-vis du débiteur professionnel, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (art. D. 441-5 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

Payer virement

Maitre Luc MAZARS
180 rue des Hortes
46000 CAHORS
Tél : 07.43.25.35.60
Mail : contact@mazars-avocat.fr

Luc MAZARS EI
AVOCAT AU BARREAU DU LOT – 180 rue des Hortes – 46000 CAHORS – Siret : 829 716 372 00034